

« nus nos frères, demanderont à leurs pères pourquoi ce temple consacré à
 « Ahmar, le lendemain d'une grande bataille, est tout-à-coup devenu un
 « temple chrétien sous le vocable de saint Henri, ils leur diront que c'est un
 « souvenir d'Henri-Engène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, prin-
 « ce valeureux et bienfaisant, qui, le lendemain de son entrée triom-
 « phante à Médéah, s'en vint remercier le Dieu des combats dans ce même
 « temple qu'il lui avait très gracieusement octroyé en signe de sa gratitude et
 « de sa religion. Et alors de tous les cœurs et de toutes les bouches, s'échap-
 « peront mille bénédictions et mille louanges.

« Mais pourquoi attendre des siècles futurs ces bénédictions et ces louan-
 « ges ? Soyez béni, Monseigneur ! cent et cent fois béni ! Puisse le Dieu
 « de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis ; le Dieu de Marie-Amélie
 « vous accorder vie et gloire ! que sa main paternelle détourne le fer meur-
 « trier des Arabes ! qu'elle conjure les influences malignes du climat ! qu'il
 « nous donne de réaliser, pour le bonheur de l'Algérie, les hautes destinées
 « que nous annoncent déjà vos actions. »

« Ayant ainsi parlé, le prêtre continua les redoutables mystères ; ses sou-
 « haits étaient nos souhaits, sa prière fut notre prière. Bien des grâces du-
 « rent descendre en ce jour sur cette guerrière et religieuse assemblée, surtout,
 « lorsqu'au milieu du roulement des tambours, du frémissement des trompet-
 « tes, Jésus, le fils du roi des mondes, vint reprendre le trône auguste d'où l'a-
 « vaient banni, depuis quatorze siècles, l'erreur et le fanatisme. Un Roi qui
 « retourne dans son pays, après un long et douloureux exil, pourrait-il rien re-
 « fuser aux fidèles sujets qui se présentent au-devant de lui ?

ATTENTION :—Nous prions nos abonnés de ne payer le montant de leurs
 souscriptions qu'à Messieurs les curés ou à nos agens de Québec, de Ste.
 Anne de la Pocatière et de Trois-Rivières, MM. Martineau, Pilote et Guillet.
 Si des collecteurs se disent envoyés par l'administration du journal ils doivent
 présenter des reçus signés de M. Hudon ou du propriétaire des *Mélanges*.
 Cette mesure est devenue pour nous nécessaire, afin de prévenir les vols
 effrontés dont nous avons été victimes.

L'extrait que nous avons donné dans notre dernier numéro sur un tableau
 de M. Plamondon, et qui par erreur fut signé *Canadien*, appartenait au *Jour-
 nal de Québec*, ainsi qu'il eut l'obligeance de nous en avertir. Nous nous
 empressons de faire droit à sa réclamation, ne désirant voler personne pour le
 compte des autres pas plus que pour le nôtre.

BULLETIN.

*Arrivée de l'Acadia : Agitation en Irlande.—Départ de Mgr. de Montréal
 pour Québec.—Ordination.—Prise de possession de la cure de Montréal.
 —Pensionnat de Mme. Trudeau.—Missionnaires biblistes de Montréal.
 —Les Mystères de Paris.*

L'*Acadia* parti de Liverpool le 19 mai est arrivé à Boston en 12½ jours. Il
 apporte d'Angleterre et d'Irlande des nouvelles très importantes. L'agitation
 en Irlande, pour le rappel de l'union, est à son comble. O'Connell aurait dit,
 qu'il était prêt, si on l'y forçait, à repousser la force par la force, et dispo-
 sait son peuple à tout événement. De son côté Robert Peel aurait attaqué
 avec beaucoup d'énergie O'Connell à la tribune, et déclaré qu'il emploierait,
 s'il le fallait, tous les moyens pour mettre fin à cette agitation *inconstitu-
 tionnelle*. Il n'y avait pas d'autres nouvelles au départ du paquebot.

Mgr. est parti hier soir pour Québec, où il doit assister au sacre de Mgr.
 Dollard. Sa Grandeur était accompagnée de MM. Prince et Paré, chanoi-
 nes. M. Prince devait débarquer à St.-François.

Dimanche dernier, jour de la Pentecôte, Mgr. de Montréal fit dans sa
 cathédrale une ordination générale de huit tonsurés, huit minorés, six sous-
 diacres, un diacre et deux prêtres. Les ordinands furent—pour la prêtrise :
 MM. D. Farrelly du diocèse de Kingston, A. J. Martineau ; pour le diaconat :
 M. P. P. Denis ; pour le sous-diaconat : MM. L. T. Plamondon, J. J. Con-
 nolly, T. Ouellet, F. Jeannotte, J. Théoret, A. Lemay ; pour les Ordres-
 Moindres : MM. P. Crudden et J. Brady du diocèse de Boston, P. F. Dorval,
 C. E. Lemire dit Marsolais, A. Regnier, J. Lanier, D. McGilvray, I. Noiseux ;
 pour la tonsure : MM. J. Farrel, du diocèse de Kingston, F. Maguire du dio-
 cèse de Boston, H. Fontaine dit Bienvenu, E. J. Leblond, L. Labrèche, J.
 M. Limoges, M. F. H. Prévost et J. I. Z. Resther.

Après l'ordination Monseigneur se rendit au séminaire, pour mettre en pos-
 session de la cure de Montréal, M. le Supérieur de St.-Sulpice. Mgr. de
 Laval, en 1678 avait érigé la ville de Montréal en paroisse et en avait don-
 né la desserte à Messieurs de St.-Sulpice pour les récompenser des services
 qu'ils avaient rendus à l'église dans cette partie de son vaste diocèse. Mgr.
 de St.-Vallier, en 1694 nomma M. le Supérieur de St.-Sulpice curé à per-
 pétuité de la dite paroisse. Cette double institution avait donc réellement
 pourvu à l'administration curiale et perpétuelle de cette ville. Cependant

le diocèse se trouvant depuis divisé, et Mgr. de Montréal ayant acquis, par
 le fait de l'érection de son siège, une juridiction immédiate sur la cure de Mont-
 réal, et pour obvier d'ailleurs à certaines difficultés et contestations, il devenait
 convenable, sinon nécessaire, que Mgr. sanctionnât de sa propre et nouvelle au-
 torité l'institution donnée par ses prédécesseurs les évêques de Québec, et de
 procéder à une nouvelle prise de possession canonique. C'est ce qu'il fit par son
 mandement en date du 24 mai dernier, et qui fut lu dimanche à l'église paroissi-
 ale et en conseil de MM. les Marguilliers réunis au lieu ordinaire de leurs séances.
 Après la lecture du mandement Monseigneur conduisit par la main M. le Supé-
 rieur à l'entrée de l'église où il lui donna l'eau bénite. Delà il le mena à l'autel
 où ils prièrent ensemble un moment ; puis M. le curé ayant baisé l'autel
 il fut conduit par l'évêque à sa stalle, où il s'assit, delà au lutrin qu'il toucha
 de la main et enfin aux fonts baptismaux pour en prendre aussi possession.
 Ce fut M. le Curé qui chanta la messe à laquelle Mgr. assista de son trône,
 revêtu de ses ornemens pontificaux. Après la messe, acte authentique de
 la prise de possession fut dressé et signé de MM. du clergé, de MM. les
 Marguilliers, et de plusieurs personnes notables présentes à la cérémonie.
 Ainsi M. le Supérieur du séminaire, en sa qualité de Supérieur, devient de
 droit et à perpétuité curé de Montréal. Mais comme, d'après les règles de
 St.-Sulpice, le Supérieur de cette maison peut être remplacé par élection
 tous les cinq ans, le curé peut en conséquence être renouvelé à chaque pé-
 riode quinquennale, et dans tous les cas il demeure soumis à la juridiction
 épiscopale.

Les examens qui viennent d'avoir lieu au pensionnat de Madame Trudeau
 ont abondamment rempli les espérances que nous en avions conçues. Les
 élèves ont parfaitement démontré par leurs réponses satisfaisantes sur tous
 les points les talens et l'habileté de l'Institutrice et la bonne direction impré-
 mée à leurs études. Ces études comprennent le français, l'anglais, l'histoire,
 la géographie, l'arithmétique, la rhétorique, les compositions anglaise et fran-
 çaise, et généralement ce qui est matière d'instruction pour les jeunes per-
 sonnes ; les différens ouvrages d'aiguille, la musique, le dessin, la peinture
 etc. Les élèves se sont montrés par la précision de leurs réponses dignes des
 applaudissemens qui les ont accueillis ; et parmi ces jeunes demoiselles on
 a pu remarquer des talens peu communs qui ne pourront que briller davantage,
 favorisés qu'ils seront des leçons et des conseils de cette précieuse maîtresse.
 Plusieurs petits drames dans lesquels les actrices ont montré un naturel et
 une intelligence parfaite de leurs rôles, ont été joués dans le cours de
 chaque séance. On a pu aussi admirer des peintures à l'huile qui aux yeux
 des connaisseurs annoncent un véritable talent. Nous ne parlons pas des
 ouvrages de dessin et de broderies que nous n'avons pu apprécier par
 nous-mêmes. Mais nous avons pu applaudir à l'exécution de plusieurs
 pièces de chant et de musique qui nous ont paru mériter l'approbation gé-
 nérale qu'elles ont provoquée. Nous nous estimons heureux d'avoir à
 signaler à l'attention des familles cette excellente institution qui offre toutes les
 garanties désirables pour l'éducation des jeunes personnes, et dont les prin-
 cipes religieux qui en font la base sont un titre de plus à l'estime et à la con-
 fiance des parens.

A vous enfin, révérends ministres de l'évangile de Montréal et autres
 lieux ! Vous êtes étonnés, dites-vous, confondus, voire même scandalisés
 de notre réponse, il y a déjà bien longtems, à vos provocations sur l'exactitude
 de vos bibles, de vos interprétations, etc. Vous ne pouvez expliquer que
 de deux manières le refus que nous avons fait de combattre dans votre arène
 à coups de bibles, de syllogismes, de dilemmes, de sorites, etc. « Ou nous
 n'avions rien à répondre à vos attaques, ou nous vous regardions comme si
 fort au dessous de nous que nous ne voulions pas nous abaisser à vous ré-
 pondre. » Que penseriez vous, révérends frères, si nous disions transeal à vos
 deux propositions ? Expliquons nous. Nous n'avons en effet pas de tems
 à perdre pour vous redire pour la millième fois ce qui vous a été dit à vous, à
 vos prédécesseurs, à tous les protestans du monde depuis votre saint père le
 vertueux Martin Luther. Vous connaissez comme nous tout ce que l'Eglise
 catholique, ses docteurs, ses théologiens ont écrit contre vous et vos doc-
 trines. Elles sont pulvérisées en cent livres divers, et vous ne pouvez res-
 susciter une vieillerie quelconque, qu'à côté ne surgisse en même tems le sol-
 dat de l'église qui l'a combattue et réduite à néant. Pour vous combattre et
 vous répondre, s'il en était besoin, nous n'aurions donc à faire qu'un répertoire